
Procès-verbal de la première assemblée spéciale du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 19 avril 2023 à 18 h 30, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
M. Xavier Mercier Méthé	Vice-président (2024)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
Mme Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
Mme Marilyn Wellman	Administratrice (2024)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
M. Frédéric Paquet	Administrateur (2024)
M. Serge Dupuis	Administrateur coopté (2023)

ABSENCE

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur
------------------------	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fonctionnement du conseil de quartier
4. Divers
5. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h. Il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3. Fonctionnement du conseil de quartier

➤ Adoption du rapport annuel 2022

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport annuel et des états financiers et procèdent à leur adoption.

M. Beauchemin félicite les deux membres du conseil qui ont rédigé le rapport.

Les membres du conseil d'administration remercient la trésorière, Mme Ezmie Bouchard, qui a poursuivi son mandat au sein du conseil malgré ses nouvelles tâches de maman d'un petit garçon depuis novembre dernier.

RÉSOLUTION 23-AS-01

Concernant l'adoption du rapport annuel 2022

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration du quartier de Saint-Sauveur adopte le rapport annuel 2022.

➤ Adoption des états financiers 2022

RÉSOLUTION 23-AS-02

Concernant l'adoption des états financiers 2022

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration du quartier de Saint-Sauveur adopte les états financiers 2022.

➤ Trésorerie

RÉSOLUTION 23-AS-03

Considérant la résolution 23-01-04 qui fixe à 115 \$ le tarif de rédaction pour 2023 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 115 \$ pour la rédaction des procès-verbaux du 19 avril 2023 (assemblée générale et assemblée spéciale).

4. Divers

RÉSOLUTION 23-AS-04

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de remercier M. Denis Bergeron pour sa présence assidue aux assemblées du conseil de quartier de Saint-Sauveur depuis 2015 et pour ses conseils avisés et judicieux tout au long de ces années. Mille mercis et bonne retraite le moment venu!

5. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 18 h 50.

L'assemblée générale annuelle suit la présente assemblée.

Mme Myriam Nickner-Hudon

Présidente

M. Sylvain Simoneau

Secrétaire